

Communauté professionnelle territoriale de santé
Entre Limagne et Livradois
Newsletter Août 2023

La gouvernance de la CPTS est adoptée, le pré-projet est finalisé et déposé.

Place au projet de santé et aux actions :

La CPTS a encore des étapes à franchir avant de mettre en place ses actions. Celles-ci, co-construites à partir du recueil d'expériences des membres et de cas concrets devront être formalisées par des fiches actions et s'inscrire dans l'une des missions ci-dessous. Pour proposer des sujets à approfondir sur la base de notre pré-projet, il est encore temps d'écrire à :

accesauxsoinsbillom@gmail.com

Rappel des 4 missions prioritaires d'une CPTS et exemples d'actions :

Mission 1 : Amélioration de l'accès aux soins

- Organiser les repérages et la prise en charge des patients sans médecin traitant
- Répondre aux demandes de soins non programmés

Mission 2 : Organisation de parcours pluri- professionnels autour du patient

- Identifier des risques de rupture de prise en charge
- Mettre en place des parcours adaptés en lien avec les établissements de santé, notamment pour sécuriser les sorties d'hospitalisation et favoriser le maintien à domicile

Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

- Mettre en place des actions de prévention, de dépistage et de promotion de la santé les plus pertinents au regard des besoins de la population et des recommandations scientifiquement validées.

Mission 4 : Réponses aux crises sanitaires graves

- Rédiger un plan de réponse aux crises sanitaires,
- Fixer les effectifs en cas de crise sanitaire grave et superviser la mise en place sur le territoire

Rappel des deux missions complémentaires

Mission 5 : Actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins

- Développer des démarches qualité dans une dimension pluri-professionnelle pour améliorer la qualité et l'efficacité de la prise en charge des patients (par exemple groupe d'analyse de pratiques)

Mission 6 : Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

- Promouvoir et faciliter l'installation et la qualité des conditions d'exercice des professionnels de santé, notamment dans les zones en tension démographique

Comment la CPTS sera-t-elle financée ?

Le financement est progressif, mais dès que le projet sera validé, la CPTS de niveau 1 (moins de 40 000 habitants) reçoit une subvention de fonctionnement de 50 000€ et cela pour une période de 5 ans renouvelable.

Au fur et à mesure de la mise en place des actions, la même CPTS de niveau 1 peut obtenir un financement total de 287 500 € dont un volet fixe pour la mise en place d'actions concernant toutes les missions (127 500 € au total) et un volet variable. Il n'y a pas d'exigence quant au nombre d'actions par mission et il est même conseillé d'être réaliste et de s'engager progressivement.

Événements du mois d'août

Contacts avec le dispositif d'appui à la coordination (DAC 63)

Parmi ses partenaires, la CPTS doit se rapprocher du DAC. Au cours du mois d'août, un premier échange avec la directrice du DAC nous a permis de recueillir son accord pour participer à nos travaux et apporter des réponses sur le territoire de la CPTS. Qu'est-ce que le DAC ? Récemment mis en place à l'échelle nationale, ce dispositif a vocation à répondre à tout professionnel quels que soient la pathologie ou l'âge de la personne qu'ils accompagnent, et dont le parcours est considéré "complexe". Le DAC apporte des réponses coordonnées quelle que soit la complexité du fait d'une démarche polyvalente : sanitaire, sociale et médico-sociale.

Comment le contacter :

Tel : 04 73 709 709

Email : contact@dac63.fr

Recrutement du (de la) coordonnateur (trice) de la CPTS

À l'issue de la diffusion le 27 juin 2023 de la fiche de poste de coordonnateur de la CPTS, 13 candidatures ont été recueillies. Les entretiens de recrutement se dérouleront à partir du 7 septembre 2023.

Autour de nous

Deux CPTS sont en fonctionnement : au Nord la CPTS des Bords d'Allier et à l'est la CPTS Thiers-Dore et Montagne.

Une CPTS est en cours d'être créée à Cournon. Nous avons échangé avec le porteur du projet afin de nous tenir informés sur l'avancée de nos travaux et de nous coordonner le cas échéant.

Les autres projets en cours : une équipe de soins primaires à Beauregard- L'évêque et une maison de santé à Lezoux.

Rédaction de la newsletter : 18 août 2023

Rédigé par : Michèle TARDIEU

Validé par : Jean-Marc CHOMETTE